



COMMUNIQUE DE PRESSE



COLLEGE NATIONAL DES GENERALISTES ENSEIGNANTS & SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNANTS DE MEDECINE GENERALE

A Paris, le 14/04/26

UNE DYNAMIQUE HISTORIQUE : PLUS DE 15 600 PRATICIENS AGRÉÉS MAÎTRES DE STAGE DES UNIVERSITÉS EN MÉDECINE GÉNÉRALE AU 1^{er} JANVIER 2026

Chaque année, le Collège National des Généralistes Enseignants (CNGE) et le Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale (SNEMG) colligent les données visant à déterminer les effectifs de la filière universitaire de médecine générale.

Au 1^{er} janvier 2026, la France comptait 15 636 Praticiens agréés maîtres de stage des universités (PAMSU) en médecine générale, soit plus de 30% des médecins généralistes traitants !

Cette progression confirme une dynamique exceptionnelle et continue de mobilisation des médecins généralistes dans la formation universitaire, dans un contexte pourtant marqué par des tensions démographiques persistantes. Elle reflète une prise de conscience et un engagement collectif des médecins généralistes.

Après avoir atteint 13 908 PAMSU en 2024, la filière franchit aujourd'hui un seuil inédit, avec près de 1 700 nouveaux PAMSU, témoignant de l'engagement remarquable des territoires, des départements universitaires de médecine générale et des collèges locaux.

Cette progression constitue un levier majeur pour :

- assurer la montée en charge du DES de médecine générale en 4 ans,
- garantir une formation de qualité, au plus près des besoins de la population,
- renforcer l'attractivité de la médecine générale,
- favoriser l'installation dans les territoires, en particulier les zones sous-denses.

Malgré ces résultats très positifs, plusieurs conditions restent indispensables pour consolider cette dynamique notamment en renforçant les moyens universitaires en médecine générale, en cohérence avec cette croissance rapide.

Dans un contexte où l'accès aux soins constitue une préoccupation majeure pour la population, les PAMSU jouent un rôle central pour :

- la formation des futurs médecins,
- la structuration de l'offre de soins territoriale,
- l'amélioration de la qualité des soins et la réduction des inégalités de santé.

Le CNGE et le SNEMG appellent les pouvoirs publics à soutenir pleinement cette dynamique, condition indispensable à la réussite des réformes engagées et à l'avenir du système de santé en France.

CONTACTS PRESSE :

Pr. Olivier SAINT LARY,
Président du CNGE

Pr. Philippe SERAYET
Président du SNEMG

CNGE Collège académique
155 rue de Charonne 75011 PARIS
Tel. 01 75 00 16 59 – cnge@cnge.fr